



Démarche participative pour l'élaboration du Projet Culturel de Territoire de la Communauté de Communes de Sèvres et Loire

Intitulé exact : Prestation d'accompagnement pour l'organisation de séminaires dans le cadre du Projet Culturel de territoire

Année : 2018-2019

Contact : Madame Bénédicte CHEVALIER tél: 02 51 71 68 71, DGS

Budget : 8 400 euros HT (2019) et 8400 euros HT (2023)



Contexte : la communauté de communes Sèvres et Loire (11 communes 47 000 habitants) est le résultat de la fusion entre deux intercommunalités, Loire Divatte au nord et Vallet au sud. Chacune des deux intercommunalités était très engagée dans un registre culturel : la première finançait une école de musique associative et assurait le recrutement de son directeur. La seconde gérait un réseau de bibliothèques intercommunales très intégré. La fusion de ces deux territoires nécessite non seulement de mettre à niveau les compétences, mais également de poser les bases d'une stratégie culturelle refondée. Le territoire avait déjà bénéficié du dispositif PCT dans le cadre du Pays du Vignoble Nantais (voir par ailleurs). Cet accompagnement en deux temps consiste d'une part à concevoir le nouveau projet (2019), et à l'évaluer et le reformuler (2023).

Résultat : l'élaboration du nouveau PCT est centrée sur l'élaboration d'une stratégie, à partir d'un diagnostic réalisé en interne. Une méthode participative poussée et exigeante est privilégiée autour de trois journées de travail, rassemblant des élus, des techniciens, des acteurs associatifs pour la phase de conception (2019), et une journée et demi d'échange pour la phase d'évaluation-reformulation (2023). Ces journées (diagnostic, enjeu et plan d'actions) aboutissent tant en 2019 qu'en 2023 à la formulation d'un projet, qui a mûri, s'est étoffé, à élargi son partenariat. L'enjeu principal est bien de « faire ensemble », créer des logiques communes à l'échelle de tout le territoire. Pénalisé par les conséquences du COVID, le premier projet a néanmoins tracé une direction et suscité des envies. Le second projet définit une ambition plus structurante, autour en particulier d'une meilleure intégration de tous les acteurs et autour d'un ambitieux projet construit sur une résidence associée sur trois années, sur la thématique des arts du cirque.